

■ **Griesser S.A.**, succursale de Lausanne, fabrication et vente d'installations de protection contre le soleil et les intempéries (FOSC du 25.11.2002, p. 16). Siège principal : Aadorf. La procuration de Baumann Marcel est éteinte. Schmid Martin est désormais à Seuzach et Schüpbach Peter à Dällikon.
Journal no 11761 du 05.12.2002
(00767116 / CH-550.0.049.835-9)